

Image not found or type unknown



Permis de conduire Suisse-France

Par **GENEUX LILIANE**, le **03/05/2012 à 19:36**

Bonjour,rnrnJe suis maintenant domiciliée en France et je possède une voiture française avec plaques du pays. Je suis titulaire d'un permis de conduire helvétique. Ai-je le droit de conduire cette voiture avec mon permis ? rnrnLiliane.

Par **Tisuisse**, le **03/05/2012 à 22:43**

Bonjour,rnrnOUI mais à la première infraction entraînant un retrait de points, vous aurez obligation de demander l'échange du permis suisse par un permis français. Cet échange se fera à la préfecture du département français où vous résidez.